



Paris, le 9 mai 2019

## <u>Informations sur les comptes annuels 2018</u>

Le Groupe Horizontal Software informe que le Conseil d'Administration de la société a procédé un nouvel arrêté des comptes le 6 mai 2019, à la suite d'un événement intervenu postérieurement à l'arrêté des comptes du 31 décembre 2018, réalisé en date du 24 avril 2019 (communiqué de presse du 29 avril 2019). La signature des rapports de certification des comptes 2018 du commissaire aux comptes a été de facto décalée.

Cet évènement s'inscrit dans le cadre\_d'un litige contractuel avec le fonds *European High Growth Opportunities* relatif au contrat d'OCEANE conclu le 27 juillet 2018.

Pour mémoire, le contrat d'OCEANE conclu avec ce fonds pour un montant de 2,0 M€ avait été suspendu à l'issue du tirage des deux premières tranches pour un montant de 900 K€. Le fonds European High Growth Opportunities conteste cette suspension et demande le remboursement des sommes déjà versées dans une procédure de saisie conservatoire sur certains comptes du Groupe. Une procédure est enclenchée aux fins de lever cette saisie conservatoire.

Le Conseil d'Administration réuni le 6 mai dernier a arrêté les comptes 2018, incorporant la mention suivante :

« Au regard de ce qui précède, des accords obtenus et en cours de signature, ainsi que de ses prévisions de croissance de chiffre d'affaires et de ses prévisions de trésorerie, le Groupe estime être en mesure de faire face à ses engagements à un horizon de 12 mois à compter de la date de clôture des présents comptes. Si la signature des accords en cours, ainsi que ses prévisions actuelles de chiffre d'affaires ou de trésorerie ne se réalisaient pas ou se décalaient, ou si le groupe voulait accélérer son développement notamment par de la croissance externe, il pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de ses activités et avoir besoin de financements complémentaires. »





Hormis les éléments portés à l'annexe aux comptes annuels et consolidés relatifs aux évènements sus mentionnés, il n'y a pas d'autres modifications apportées aux comptes précédemment arrêtés et commentés dans le communiqué de presse du 29 avril 2019.

Lors de ce dernier communiqué, le Groupe a indiqué poursuivre sur 2019 sa stratégie de vente sur les packs (SaaS) à plus forte récurrence de chiffre d'affaires en mettant l'accent en particulier sur le potentiel de vente de ces solutions à sa base de clients installée.

Fort de la croissance des prises de commandes (+109% au premier trimestre) et au vu du plan d'économies qui portera son plein effet cette année, le Groupe vise une poursuite de la croissance de son chiffre d'affaires et une amélioration de son EBITDA en 2019.

Horizontal Software tiendra informé le marché par voie de communiqué de presse sur toute nouvelle avancée.

## A propos d'HORIZONTAL SOFTWARE

HORIZONTAL SOFTWARE, éditeur de logiciels du Capital Humain (HCM), commercialise une solution logicielle innovante en mode *SaaS*. Construite sur un socle technologique ouvert avec une architecture *Cloud*, l'offre HSW adresse l'ensemble des thématiques de gestion du capital humain (hors paye) en passant par l'acquisition et la gestion des talents à la planification optimisée des équipes et activités. En 2018, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 5,3 M€.

HORIZONTAL SOFTWARE est coté sur Euronext Growth (ISIN : FR0013219367 - Mnémo : ALHSW)

Contact investisseurs

Actus Finance & Communication

Anne-Pauline Petureaux

apetureaux@actus.fr

01 53 67 36 72

Contact presse

Actus Finance & Communication

Nicolas Bouchez

nbouchez@actus.fr

01.53.67.36.74